

POUR COPIE
CERTIFIÉE CONFORME



AB INBEV FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 15 200 000 euros

Siège social : Immeuble CRYSTAL

**38 place Vauban
Zac Euralille Romarin
Av de la République
59110 La Madeleine**

321 336 208 RCS LILLE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIEES
DU 4 FEVRIER 2010

L'an DEUX MIL DIX,

Le QUATRE FEVRIER,

Dans les locaux du Groupe AB InBev à LOUVAIN (Belgique), Brouwerijplein 1,

Messieurs Erlend VAN VRECKEM et Jan CRAPS, agissant en qualité de représentants de la société CAVENOR, Société Anonyme de droit belge, ayant son siège social Boulevard Industriel 21, 1070 BRUXELLES,

Messieurs Erlend VAN VRECKEM et Vincent BORREMAN, agissant en qualité de représentants de la Société AB INBEV BELGIUM, Société Anonyme de droit belge, ayant son siège social Boulevard Industriel 21, 1070 BRUXELLES,

associées de la société AB InBev France,

désignant la Société INBEV BELGIUM, associée, comme Présidente de séance, en l'absence de Monsieur Eric LAUWERS, président non associé de la société AB InBev France,

Ont pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un membre du Conseil de Présidence,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.